LES OFFRES POUR

vivre à domicile sereinement





Aide et soins

à domicile

Vous avez besoin de soutien dans votre vie quotidienne?

De nombreuses possibilités existent. Elles relèvent autant des soins que de l'aide dans les tâches quotidiennes.

Elles favorisent également le lien social et permettent de soulager les proches aidants.

Les soins à domicile sont dispensés dans le canton par NOMAD, par des organisations d'aide et de soins à domicile privées ou par des infirmières et infirmiers indépendants.

De nombreuses organisations de bénévoles et institutions viennent compléter le dispositif en proposant notamment :

- une aide pour les tâches administratives ou ménagères
- la livraison de repas
- des visites à domicile
- un service de transport

Appartement



LABELLISÉ PAR LE SERVICE CANTONAL DE

avec encadrement

OFFRE PÉRENNE

Votre logement actuel n'est pas desservi par un ascenseur? Vous avez simplement besoin de sécurité et d'un peu d'aide?

L'appartement avec encadrement vous offre un environnement adapté et dépourvu de barrières architecturales. Une salle commune est en principe à disposition pour des repas ou des activités organisées au moins une fois par semaine.

Des prestations d'encadrement sont prévues dans le contrat de bail et vous sont fournies tout au long de l'année:

- Facilitation d'intégration au sein du nouvel habitat
- Présence régulière dans l'immeuble d'une personne référente
- Visites de courtoisie périodiques
- Bracelet d'alarme 24h/24

Leurs coûts sont reconnus si vous êtes bénéficiaire de prestations complémentaires.

Soins à domicile si besoin (prestataires externes)

Pour en savoir plus: www.ne.ch/vivre-a-domicile

Toutes les adresses d'appartements avec encadrement se trouvent sur www.ne.ch/vivre-a-domicile



Foyer

de jour

Vous vivez à domicile et vous vous sentez isolé∙e? Vous vivez avec un handicap ou rencontrez des fragilités physiques?

SERVICE

DE TRANSPORT

sur demande

depuis votre domicile

Le foyer de jour vous est destiné. Il vous accueille pour une ou plusieurs journées dans la semaine.

Une équipe professionnelle évalue vos besoins et s'organise pour y répondre.

Elle vous propose le partage de repas en commun, et aussi des activités très diversifiées pour favoriser les liens sociaux et le maintien de votre autonomie.

Certains foyers de jour offrent également un moment de répit pour les proches aidants se sentant dépassés ou épuisés par l'accompagnement d'un proche.

Retrouvez la liste et les tarifs des foyers de jour sur www.ne.ch/vivre-a-domicile

OFFRE OCCASIONNELLE

Hébergement

Court séjour

Vous êtes temporairement fragilisée physiquement ou psychiquement?

L'offre de court séjour vous permet de reprendre des forces et de retrouver votre autonomie après une hospitalisation ou à la suite d'un événement brusque, avant de retourner à votre domicile.

Les prestations englobent la totalité des services socio-hôteliers (hébergement, repas, activités socio-culturelles) ainsi que, selon les besoins, l'accompagnement pour les activités de la vie quotidienne et des soins médicaux. Elles sont principalement axées sur le retour à domicile.

Les hébergements de court séjour permettent également aux proches aidants de se reposer, de partir en vacances ou de se faire remplacer en cas d'épuisement ou d'imprévu.



Retrouvez la liste et les tarifs des hébergements de court séjour sur www.ne.ch/vivre-a-domicile

Ensemble,

trouvons la solution qui vous convient

Dans le canton de Neuchâtel, AROSS est votre interlocuteur privilégié pour vous informer et vous orienter de manière neutre et indépendante dans vos recherches de prestations médicosociales adaptées.

Soutenu financièrement par le canton, les services d'AROSS sont gratuits pour vous et vos proches.

Les collaboratrices et collaborateurs d'AROSS proposent également de vous accompagner dans vos futurs projets de vie et de vous aider à anticiper vos choix en toute sérénité.



032 886 90 90Lundi – vendredi:
8h – 12h / 13h 30 – 17h 30

Le développement des offres pour « vivre à domicile sereinement » est soutenu par le Canton de Neuchâtel et s'inscrit dans le cadre de la planification médico-sociale, un plan d'action en faveur des aînés.

